

Examen Professionnel de CSP Hors Classe 2023

Pantin, le 4 septembre 2023

Par **arrêté du 9 aout 2023**, l'examen professionnel de Chef des Services Pénitentiaires (CSP) Hors Classe est ouvert aux CSP Classe Normale.

Dates à bien prendre en compte :

Limite des inscriptions : **06 octobre 2023**

Limite de l'envoi du dossier RAEP : **13 octobre 2023**

Epreuve orale : **à partir du 13 novembre 2023**

L'arrêté du 29 novembre 2022 publié au Journal officiel prévoit les modalités suivantes :

- Détenir **2 ans dans le corps des CSP classe normale** (voie dérogatoire)
- Un entretien unique de 30 minutes, dont 10 minutes de présentation.

Cet entretien pourra se poursuivre par des échanges sur des questions relatives au service public pénitentiaire, sur l'environnement professionnel du candidat ainsi que sur une mise en situation professionnelle permettant d'apprécier ses aptitudes au management.

L'UFAP UNSa Justice une présence quotidienne !

Eléonore SCHREINER

Secrétaire Nationale